



Nord-Nord-Ouest

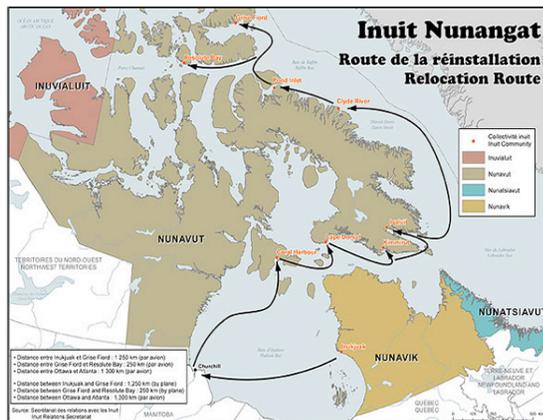
www.arctique.uqam.ca

Inuit as “ human flagpoles ” : La réinstallation des Inuits dans l'extrême Arctique 1953-1955.

Sébastien Maffione
Chercheur associé à l'Observatoire
de la politique et la sécurité de
l'Arctique (OPSA)
UQAM / Université Versailles
Saint Quentin en Yvelines

Considérée pour de nombreux canadiens comme l'un des moments les plus sombres de l'Histoire du Canada, la réinstallation des Inuits dans l'extrême Arctique au cours des années 50 reste présente dans les consciences inuites. Les événements des années 50 ont meurtri tout un peuple, mais n'étaient pas pour autant un phénomène nouveau. En effet, déjà dans les années 30, le gouvernement canadien avait organisé une migration similaire, des îles Baffin aux îles Devon, qui s'acheva en 1936 en raison de conditions climatiques trop difficiles.

Dès lors, il est intéressant de se questionner sur les motivations qui ont poussé le gouvernement alors en place à renouveler cette « expérience » difficile auprès des Inuits d'Inukjuak, dans le Nord du Québec ? En quoi la vie inuite a été affectée par ce projet ?



Carte 1: La route de la réinstallation

Source : Secrétariat des Relations avec les Inuit

La naissance du projet

Pendant plusieurs décennies et jusqu'au début des années 50, les décisions gouvernementales ne tinrent pas compte, sauf exception, des désirs et des aspirations des Inuits. La réinstallation dans l'Extrême Arctique n'échappe pas à cette logique puisqu'elle « a été le résultat d'une décision prise par un gouvernement composé de non-Inuit² ».

À partir de ce constat, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette décision de réinstaller les Inuits en 1953 et de préconiser un changement de méthode: l'effondrement du prix des fourrures en 1949, la morosité des Inuits et la conviction qu'il était souhaitable que les autochtones continuent de subvenir à leurs besoins par la chasse et la trappe, tout cela combiné à des années de négligence de la part du gouvernement.

La décision de réinstaller les Inuits découle directement de ces paramètres. Le problème initial tenait en grande partie à l'instabilité du commerce de la fourrure et aux besoins d'assistance pendant les années de pénurie. En effet, si le gibier venait à manquer ou si les conditions météorologiques et l'état des glaces empêchaient de chasser pendant un certain temps, la population risquait de devenir dépendante des aides gouvernementales. Le gouvernement

² COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES, « La réinstallation dans l'extrême arctique : un rapport sur la réinstallation de 1953-1955 », GCC, 1994, P.11.

estimait donc que « les Inuit étaient tributaire du commerce de fourrures³ » et qu'il s'agissait « soit de soutenir le revenu soit de diversifier l'économie locale soit de réduire la dépendance des Inuit vis-à-vis de l'économie de revenu⁴ ». Les conditions de vie dans la région arctique pouvaient être très rigoureuses pour qui tirait sa subsistance de la nature. Selon le gouvernement, la famine était une préoccupation constante et elle se combinait avec un surpeuplement des Inuits de la région d'Inukjuak par rapport aux réserves de gibier⁵. La région n'offrait plus les garanties nécessaires pour nourrir la population à cause d'une surexploitation des ressources fauniques limitées et extrêmement fluctuantes. Il fallait donc, par conséquent, déplacer les Inuits vers des régions plus giboyeuses. Les « réinstallés » quant à eux estimaient mener une vie sécurisante et prospère et ne ressentaient pas le besoin de quitter leur territoire. Dans son rapport, James Cantley souligne que les ressources en gibier ne semblaient pas être en baisse et que la situation dans la région n'était pas différente de celle qui y régnait trente ou quarante ans auparavant. Aucune inquiétude n'est exprimée au sujet du risque de surpopulation combinée à la non régénérescence des réserves de gibiers. La réinstallation des années 1950 s'inscrivait dans le cadre de la gestion des « affaires esquimaudes » période où les administrateurs « se débrouillaient de leur mieux mais sans gouvernail⁶ ». Dans un tel contexte, le père de famille victorien savait mieux que quiconque ce qui était bon pour ses enfants, malgré des conséquences parfois pénibles. La préoccupation primordiale du gouvernement était le bien être économique de long terme. Les Inuits étaient cependant, devenus tributaires de la traite des fourrures, qui, à elle seule, ne pouvait garantir des revenus adéquats. Aussi, le gouvernement se devait de combler le manque à gagner au moyen de programmes de soutiens au revenu. (cf. tableau ci-dessous)

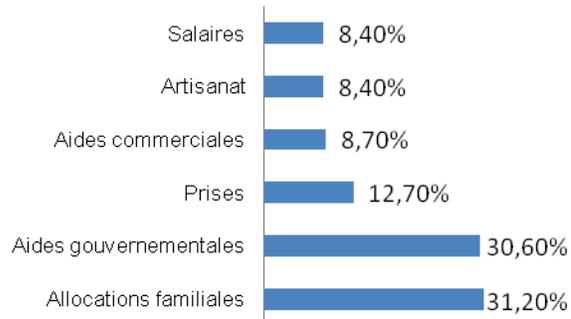
³ *Ibid.*, p.42

⁴ *Ibid.*, p.50

⁵ *Ibid.*, p.49

⁶ *Ibid.*, p.37

Répartition des revenus d'une famille Inuit à Port Harrison (1951)



Source : DRD 1951

Ces programmes trouvent leur origine dans les années 30, décennie au cours de laquelle, certains habitants ont été déplacés vers des régions supposément plus riches. Cette option politique était motivée par l'impression « que les populations dépendantes d'un revenu non gagné, c'est-à-dire d'indemnité de secours, d'allocations familiales ou de pensions, voyait s'affaiblir leur sens moral⁷ ».

En conséquence, « on considérait qu'une politique visant à accroître les activités de chasse répondait à plusieurs objectifs touchant l'économie, la moralité et la santé⁸ ». L'objectif officiel de la réinstallation consistait donc à « sortir les Inuit des régions en difficultés pour les remettre en contact avec le mode de vie autochtone dans les nouvelles collectivités⁹ ». Autrement dit, il fallait les ramener dans ce qu'on estimait être leur « état naturel¹⁰ ». Le plan était clairement coercitif puisqu'on déplaçait des gens accoutumés à une économie, pour les placer dans une situation les obligeant à dépendre davantage de la chasse pour se nourrir et ainsi affronter un nouvel environnement et les difficultés inhérentes à celui-ci.

⁷ *Ibid.*, p.69

⁸ *Idem.*

⁹ *Ibid.*, p.76

¹⁰ *Ibid.*, p.82

La réinstallation

L'année 1953 marque les débuts de la véritable « propagande » par la mise en place d'une vaste campagne de presse gouvernementale afin de vanter les aspects positifs de l'expérience. La rhétorique alors employée, afin de convaincre la population inuite, mérite d'être soulignée. Les éléments de langage utilisés par les autorités canadiennes composés des termes « migration », « transfère », « pionnier », « expérience », « inciter », « volontaire », sont largement relayés par les médias. En aucun cas toutefois, on utilisait le terme « migration forcée » qui induisait, supposait un déplacement, et donc apportait une connotation négative au projet. Dans une autre mesure, on tentait de minimiser les changements qu'implique la réinstallation et sous-entendait une possible coercition.

Au final, le recrutement s'est davantage fait sous le coup d'une contrainte que le fait d'une démarche volontaire. Les tentatives de persuasion auprès des Inuits pour obtenir leur consentement mettaient surtout l'accent sur les avantages du nouvel environnement et un possible retour après deux années. La « vie meilleure » promise par le Ministère et attendue des réinstallés, s'est révélée davantage de l'ordre de l'utopie que de la réalité.

Nouveau départ pour une nouvelle vie ?

Ce sont dix familles, qui voyagèrent à bord du *C.D Howe*; la longue marche vers l'isolement ne faisait que débiter et les péripéties aussi. Les réinstallés arrivèrent dans l'Extrême-Arctique à la fin de la période estivale. L'environnement différait de celui d'Inukjuak. Outre la période d'obscurité lors de l'arrivée des réinstallés, les températures annuelles moyennes étaient inférieures à celles de leurs régions d'origine : de 12°F à Craig Harbour à 16°F à Resolute Bay. Les changements s'étendaient également à la flore. En effet, les populations déplacées avaient connu une grande diversité de plantes ; pour se chauffer, la mousse sécher, les brindilles de saule et le bois étaient utilisés. De même la faune était abondante, phoques, canards, oies, pigeons, renards,

morses constituaient des mets prisés¹¹. En revanche, arrivé à Craig Harbour et Resolute Bay, les réinstallés étaient en présence d'un relief accidenté, avec de profondes vallées et des collines. De plus, on n'y trouvait aucun arbre, le gel durait de la mi-septembre jusqu'à la fin juillet et faune et flore se faisaient rares¹². Quatre décennies après, Peter Worthington estime que les conditions ne favorisaient guère l'implantation de nouvelles populations et qu'il était facile de comprendre les frustrations des réinstallés¹³.

Des règles de chasse bien précises concernant le renard et le caribou venaient limitées leur capture depuis 1926. À cela s'ajoutaient des difficultés pour trouver des sources pour s'hydrater. Dans les régions d'origines, des lacs et des rivières permettaient de s'approvisionner tandis que dans leur nouvel environnement l'eau venait des icebergs¹⁴. La vie quotidienne s'annonçait dès lors compliquée : nouvel environnement, nouvelles conditions de chasse de gibier et de poisson, jours plus court et période d'obscurité plus longue. S'adapter était devenu extrêmement difficile et « les deux ou trois premières années furent terribles pour les Inuits, spécialement l'obscurité¹⁵ » comme le retracent certains témoignages inuits. Le projet comportait, dès lors, de sérieux risques sanitaires et menaçait par conséquent la vie des nouveaux installés, si l'offre en ressources était insuffisante et de piètre qualité. Cependant les difficultés naturelles n'étaient pas le seul obstacle avec lequel les Inuits devaient composer. Les difficultés furent aggravées par des problèmes logistiques et de services. Pour ne citer qu'un exemple, il manquait d'importants articles nécessaires à la vie quotidienne des familles tels que des tentes, lampes, fusils, matériels de première aide, peaux de caribous. Les autorités en place estimaient que 40% des fournitures désirées

¹¹ MARCUS R. Alan, *Out in the cold*, p.27

¹² TESTER Frank James, KULCHYSKI Peter, *Tammarniit: Inuit relocation in the Eastern Arctic, 1939-1963*, 1994, p.151.

¹³ WORTHINGTON Peter, "Inuit Relocation shameful for Canada", *Calgary Sun*, December 6th, 2009.

¹⁴ *Ibid.*, p.26

¹⁵ *Idem.*

n'ont pas été livrées¹⁶. Les bateaux également faisaient défauts, les Inuits avaient laissés les leurs à Inukjuak en pensant que d'autres les attendraient dans leurs nouvelles localités. Le manque de services illustre les problèmes de mise en œuvre de services de bases. Au départ, aucun magasin n'était ouvert, l'envoi de matériels se faisait par bateau annuellement en raison de l'isolement¹⁷, mais devant l'urgence quelques magasins furent ouverts. Malgré tout, la capacité du Ministère à répondre aux besoins et aux urgences étaient limités et il en résultait des difficultés supplémentaires pour les réinstallés ; ce que les officiers masquaient dans leurs lettres au gouvernement. Les témoignages inuits assuraient qu'ils se sentaient très loin de la teneur des événements les premières années, qu'ils se sont battus pour survivre et ont trouvé difficile de s'adapter aux conditions. Des témoignages inuits ressortaient le constat qu'ils avaient été trompés et abandonnés par leur gouvernement et qu'on ne leur avait pas dit la vérité sur la réinstallation. En se lançant dans l'aventure, ils aspiraient à une vie meilleure, mais la mauvaise gestion conjuguée aux difficultés naturelles n'ont qu'aggravé les difficultés et les souffrances. Ces souffrances ont été exacerbées par le non-respect de la promesse de rapatriement, ce qui a conduit à un isolement prolongé.

La partie immergée de la réinstallation : les motivations dissimulées du Gouvernement.

Si officiellement le gouvernement souhaitait encourager les Inuits vivant dans des régions surpeuplées, où les ressources étaient devenues difficiles à récolter, de migrer vers des aires supposées riches, d'autres motivations non avouées étaient présentes : motivations politiques, convictions morales et affirmation de la souveraineté.

Entre 1950 et 1957, le Canada connaissait une période de développement économique sous le gouvernement de Saint-Laurent. Le développement économique lié à l'après-guerre conduit le Canada à jouer le rôle de principal fournisseur en ressources

¹⁶ *Ibid.*, p.29

¹⁷ *Ibid.*, p.32

naturelles des États-Unis. Par ailleurs, la Guerre de Corée a eu pour conséquence d'augmenter les dépenses liées à la Défense¹⁸. Enfin, dans un contexte global de Guerre Froide, l'augmentation des activités militaires en Arctique des gouvernements canadiens et américains, face à la menace soviétique, conduisent à augmenter l'importance stratégique et économique du Grand Nord. Cet accroissement a pour conséquence de mettre le Nord au centre des préoccupations du Premier Ministre en réformant l'organisation administrative inuite en district pour mieux les identifier et ne plus les laisser dans l'anonymat. Aux mêmes moments, des initiatives furent prises pour subvenir aux besoins des Inuits qui souffraient de la baisse de prix du renard¹⁹. Dans l'économie de marché d'après-guerre, il était quasi impossible pour les Inuits de subsister seul sans le gouvernement²⁰. Cette dépendance coïncidait paradoxalement avec un changement de vue de la cause *Eskimo* de la part des blancs. Considérés dans les années 20, comme de « nobles sauvages », ils sont devenus dans les années 50 un « fardeau » assistés par Ottawa. Le gouvernement n'était pas responsable des Inuits, mais se sentait responsable pour eux. Cette attitude traduisait le passage d'une politique d'intervention sociale minimale à des provisions financières conséquentes. On estimait que les *Eskimos* menaient une vie tranquille et facile car ils étaient en sécurité et assistés financièrement; « ils perdaient ce qui les caractérisaient vigueur et ambition²¹ ». Les officiels avaient donc pour volonté de voir les Inuits être moins dépendants en raison de leur nombre trop élevés.

La question de la souveraineté du Canada sur les îles a suscité des commentaires et une controverse sur le rôle de la présence inuite. Les réinstallés estiment que la souveraineté a sûrement été le principal motif de

¹⁸ En 1949 les dépenses étaient de 387 millions de dollars et passent à 2 billions en 1952.

¹⁹ Le prix des renards blancs passa de 25 dollars à 3,50 dollars en 5 ans.

²⁰ MARCUS, *op. cit.*, p.50

²¹ *Ibid.*, p.53

transplantation²². Le gouvernement, lui, n'a jamais réellement concédé qu'il s'agissait d'un motif, or, historiquement entre 1900 et 1930, des exercices de souveraineté à l'encontre du Danemark et la Norvège sont effectués non sans des difficultés. Le but est de (ré)affirmer la souveraineté canadienne dans l'île d'Ellesmere avec la création de détachement de la police montée dans diverses régions ou encore des mouvements de population en 1934 où l'argument de souveraineté est clairement présent dans les différents textes officiels disponibles²³. Le Canada, au début des années 50, craint pour ses territoires et ressent le besoin d'adopter des mesures « pacifiques²⁴ » afin de « montrer le drapeau et démontrer l'occupation effective en Arctique²⁵ » devant une menace américaine non-identifiée. Le Premier Ministre met alors en avant l'activité humaine pour assouvir une souveraineté effective ce que Von der Heydte souligne, « les droits de souveraineté ne peuvent être exercé seulement à travers les êtres humains dans des terres inhabitées ». Il ne fait donc aucun doute que l'implantation d'établissements inuits dans l'Extrême Arctique a contribué à maintenir la souveraineté du Canada. Il ne faut cependant pas en conclure que la souveraineté eut été une considération prépondérante comme les préoccupations économiques qui ont amené la réinstallation. On peut simplement dire

²² COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES, *op.cit* p.122.

²³ « En plus d'installer les Esquimaux dans les régions nouvelles où le gibier est plus abondant et le travail plus régulier, il y a l'aspect de l'occupation du pays, à présent que les routes aériennes, l'exploitation minières et d'autres motifs peuvent pousser des pays étrangers à revendiquer une partie de l'Arctique canadien, qui rejoint maintenant le pôle Nord. Pour prévenir de telles revendications dans le futur, le Dominion occupera l'archipel arctique jusqu'à près de 700 milles du pôle Nord. », JENNESS Diamond, Eskimo Administration, p.58.

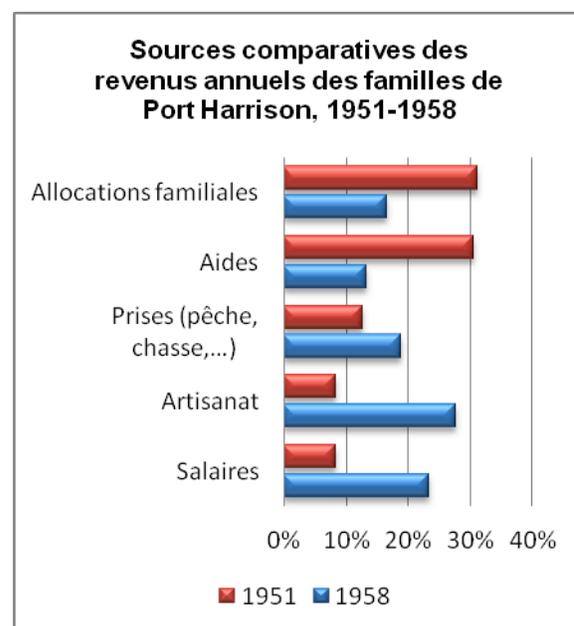
²⁴ Donat Pharand qui a témoigné devant la Commission cite en exemple l'adoption de lois et règlements, l'établissement de bureaux de poste, l'exécution d'inspections douanières, le déploiement du drapeau national... pour manifester la souveraineté.

²⁵ MARCUS, *op. cit.*, p.60

que la question de la souveraineté reste le fondement de la réinstallation et devait procurer un avantage stratégique. « La population a permis d'une manière tangible de confirmer la souveraineté de cette région²⁶ »

Quelles issues pour les Inuits ?

Pour Ottawa, le projet fut un succès et permis de démontrer que les Inuits pouvaient vivre dans l'Extrême Arctique. Il s'agissait également d'un succès pour démontrer que les familles qui dépendent des aides sociales peuvent être dépourvus de celles-ci et encourager à vivre sur un autre territoire. (cf. tableau ci-dessous)



Source : DRD 1951, Willmott 1961

La réinstallation était un concept porté par l'idéalisme et la recherche d'initiative audacieuse, mais cela s'est confondu avec l'ignorance de l'implication humaine. Certains avaient soupçonné que ce projet pouvait être difficile, mais ils ont été balayés par la vague optimiste et enthousiaste du projet. Pendant des décennies, le gouvernement refusa d'entendre la cause inuite et justifiait son action par le « geste

²⁶ A.K.S., "Their Garden of Eden", Sovereignty and suffering in Canada High Arctic, CARC-Northern Perspectives, vol.19, number 1, spring 1991.

humanitaire ». Ce n'est qu'en 1996 qu'Ottawa reconnu qu'une erreur avait été commise et consentie à dédommager les familles financièrement. Par ailleurs, ce n'est qu'en 2010 qu'un gouvernement consentie à faire des excuses publiques et affirma « que le gouvernement regrette les erreurs et les fausses promesses de ce chapitre noir de notre Histoire et s'excuse pour la réinstallation dans l'Extrême Arctique²⁷ » et avoue que les Inuits ont contribué à une présence forte dans le Grand Nord du Canada.

« Un eskimo est un eskimo s'il peut construire un igloo à Port Harrison, il n'y a pas de raison qu'il ne puisse pas à Grise Ford²⁸ » s'exclamait les officiels. Cette phrase résume à elle seule les convictions par lesquelles était porté le projet de réinstallation. Considérée comme idéaliste ou encore comme une initiative audacieuse, la réinstallation s'est rapidement confondue avec l'ignorance et les errances du gouvernement. Si certains avaient soupçonnés que le projet pourrait être difficile à réaliser, l'optimisme et l'enthousiasme prédominant à balayer les derniers sceptiques. Comme souvent, la volonté des politiques s'est faite au détriment des populations.

²⁷ SMITH CAMPION Bruce, "Ottawa apologizes to Inuit for using as 'Human flagpoles'", THE STAR, August 18, 2010.

²⁸ MARCUS *op.cit.*, p.77.

L'OPSA tient à remercier ses partenaires :

